

Au cœur
de

Quintal

N°11

BULLETIN MUNICIPAL

JUILLET 2019





www.mairie-quintal.fr

[SOMMAIRE]

P.4-5 KIOSQUE À PHOTOS

P.6-13 PLACE DE LA MAIRIE

- Budget 2019 et subventions
- Acquisition foncière
- Club des Gentianes
- Un nouvel équipement
- Rencontres des aînés
- Secourisme
- Eclairage du terrain de boules
- Changement des agents au secrétariat
- Départ de Jean François

P.14 RUE DE L'ÉCOLE

- Boîte à livres
- Projet d'école : découverte du patrimoine

P.15-17 CARREFOUR DES MANIFESTATIONS

- Parcours du Cœur
- Quintal Sports et Loisirs
- Feu d'artifice 13 juillet
- 12^e montée historique de Quintal

P.18-19 ALLÉE DE LA PASSION

- Passionné de voitures historiques, il a suivi son rêve : Créer.
- Une passionnée des chevaux vous raconte

P.20-21 SENTIERS DE LA FORÊT

- Ambroisie

P.21-24 ROUTE DES GRANDS AXES

- Bus des séniors
- Révision Quintal
- Le balcon des Alpes
- Avis sur le projet de programme local de l'habitat 2020-2025 (PLH)
- Frelon asiatique

P.25-26 IMPASSE DES BRÈVES

- Horaires mairie
- Inscriptions listes électorales
- Règles de bon voisinage
- Informations mairie
- Voisins vigilants
- Accrobranches
- Recensement de la population

P.27 CHEMIN DE LA VIE

- Etat Civil

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE QUINTAL JUILLET 2019

Directeur de la publication : Patrick Bosson

Responsable de la communication : Arlette Cathelin

Rédaction et de conception :

Commission information aidée du conseil municipal

Photos : B. Thiery-Audubert, A. Cathelin, G. Joët, JF Papillon, S. Vincent

Comité de relecture : Jean-Paul Favre, Sylvie Vincent, Dominique Palmier

La rédaction décline toute responsabilité quant au contenu des sites internet mentionnés dans le magazine municipal

Impression : Ancey impression 74600 SEYNOD – tirage : 500 ex.
Ne pas jeter sur la voie publique



Grand
Ancey





Cher(e)s Quintalis,

Le mandat que je conduis depuis près de 6 années est bientôt sur le point de s'achever, même s'il reste encore quelques mois pour finaliser nos engagements.

Les réalisations portées avec l'énergie et la passion qui ont animées ces femmes et ces hommes de conviction, de compétence et de dévouement ont répondu, je l'espère à vos attentes.

Nous avons ensemble portés des projets que nous avons perçus en matière d'enfance, de jeunesse, de cadre de vie, d'attractivité... Nous avons également répondu aux impératifs réglementaires en matière d'aménagement, d'environnement auxquels notre commune, aux particularités très spécifiques, ne peut déroger.

Notre engagement a été de répondre à vos aspirations et ce pour le bien collectif.

→ **Un mandat peu ordinaire** qui a débuté dès 2014 par le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI).

Son objectif était : de donner une représentation cartographiée de l'ensemble des établissements de coopération intercommunale du département et de fixer les orientations d'évolution par la création de communes nouvelles !

Lors des élections 2014, rien ne laissait présager de ce tournant historique pour notre commune.

Ces fusions ont fait l'objet d'interrogations de la part de certains maires de l'agglomération concernant notamment le devenir de territoires plus ruraux (comme Chavanod, Quintal et Montagny-les-Lanches) et l'impact sur la fiscalité des ménages dans les communes rurales et péri-urbaines.

Pour conclure, nous avons pesé le pour et le contre de cette réforme, aussi Quintal n'a pas adhéré à la commune nouvelle d'Annecy.

Avec du recul, je peux vous dire en tout état de cause que nous avons pris la bonne décision.

→ **Un mandat épineux sur le plan urbanistique qui a dû fixer pour la décennie à venir**, les grandes lignes du développement et de l'aménagement de notre commune, par l'élaboration d'un PLU.

Par délibération en date du 7 juillet 2014, le conseil municipal de Quintal a décidé de mettre en œuvre la révision du Plan d'Occupation des Sols pour le transformer en Plan Local d'Urbanisme.



L'ensemble des élus a été soucieux de prendre en compte ces atouts pour :

- ✓ *Maîtriser notre développement,*
- ✓ *Construire un projet de territoire qui nous ressemble,*
- ✓ *Trouver notre place au sein de l'Agglomération et participer, dans notre intérêt, à son organisation,*
- ✓ *Intégrer les enjeux du développement durable pour notre qualité de vie.*

Par ailleurs, Le PLU de QUINTAL devait être compatible avec LE SCoT du Bassin annécien mais aussi avec les exigences du Parc Naturel Régional des Bauges auquel Quintal appartient.

Notre Projet d'Aménagement et de Développement Durable « clef de voûte » du PLU a exposé les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme, qui concernent l'organisation de l'ensemble du territoire communal, pour les années à venir avec comme devise :

« Un cadre villageois pour un lieu de vie de proximité au sein de l'agglomération annécienne ».

Je pense que l'équipe municipale de Quintal a su inscrire le projet communal dans une perspective de développement durable, et de trouver le juste équilibre entre ces trois dimensions que sont le SOCIAL, l'ECONOMIE et l'ENVIRONNEMENT, tout en répondant aux grands enjeux transversaux.

→ **Un mandat humain difficile qui a dû prendre en compte des démissions successives d'élus pour des déménagements hors région ou pays, pour des contraintes professionnelles, ainsi que pour une divergence de gestion d'une équipe.**

Et malgré ces diverses situations, qui rassurez-vous ne sont pas uniquement inhérentes à Quintal, un mandat riche en matière de développement de projets, de rencontres successives et de partages, rôle indispensable du premier magistrat d'une commune, premier maillon de cette organisation communale. Et ce, enrichie en permanence à votre contact, en de multiples occasions, pour bâtir une ambition commune et examiner précisément notre capacité à rendre possible ce qui était nécessaire pour l'intérêt de tous.

En attendant, cher(e)s Quintalis, permettez-moi de vous souhaiter un bel été 2019, animé par de nombreuses manifestations diverses, musicales, sportives et associatives.

Bien à vous.

Patrick Bosson

[KIOSQUE À PHOTOS]



Reception des nouveaux habitants - 25 Janvier



Carnaval du village - 15 Mars





← Nettoyage de Printemps - 25 Mai

← Club des Gentianes, départ au musée des Allumettes - 06 Juin



← Animation musicale
JAM BLUEGRASS / COUNTRY -
08 Juin





Budget 2019 et Subventions



Depuis 2014 date à laquelle nous avons été élus, nous avons ensemble porté des projets principalement orientés vers l'intérêt collectif.

Certaines de nos réalisations ont nécessité des investissements importants tels que :

- Le pôle petite enfance (crèche – garderie – extension cantine – sécurisation des accès) financés sur nos fonds propres : équipements qui aujourd'hui, répondent totalement aux besoins de nos concitoyens en matière de commodité et de proximité au sein même du groupe scolaire
- Des aménagements en matière de voirie, plus particulièrement sur la réfection de la route départementale RD5, également financée sur nos propres deniers. Ces travaux indispensables au vue des dégradations

ont permis après réfection de répondre aux exigences de sécurité et d'assainissement des réseaux humides et réseaux secs. Des coûts importants pour une collectivité qui grèvent un budget, ou pour rappel : 100 ML c'est 100 000 € de dépenses.

- Également, un remaniement du paysage foncier de notre commune par la décision de mettre en œuvre la révision du Plan d'Occupation des Sols pour le transformer en Plan Local d'Urbanisme (projet phare de notre mandat), qui a nécessité des contraintes budgétaires (procès - tribunal administratif...). En revanche, cette révision a permis, entre autre, de mettre en exergue des Orientations d'aménagements et de programmations et de ce fait à court et moyen terme générera des recettes par la vente de terrains communaux.

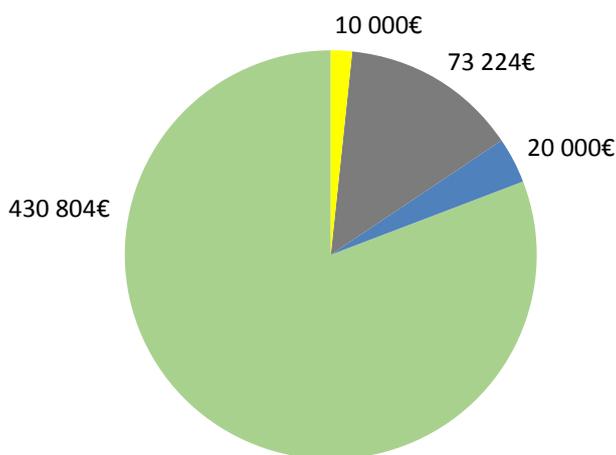
C'est pourquoi, dans un élan d'aménagement, réservé à la construction de logements en accession sociale, qu'une étude de faisabilité technique et financière d'un projet de construction sur un tènement communal (à proximité du cimetière) a été lancée. Cette amorce qui devrait

Vote des Budgets 2019

Les budgets ont été adoptés en conseil municipal à 9 voix pour et 3 abstentions.

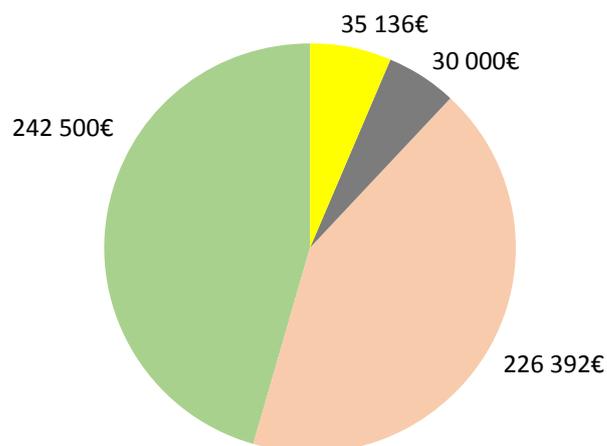
BUDGET PRINCIPAL : INVESTISSEMENT 534 029 €

Dépenses Investissement = 534 029 €



- Travaux réalisés par les employés communaux
- Remboursements d'emprunts et dettes
- Frais d'études
- Travaux d'investissement de voirie, réseaux et bâtiments

Recettes Investissement = 534 029 €



- Excédent investissement années antérieures reporté
- Produit des cessions
- Amortissements
- Fonds Compensation TVA, taxe aménagement, excédent fonctionnement
- Subventions Etat, Conseil Départemental, Région



rapporter à la commune près de 250 000 € ne sera pas disponible au budget 2019 comme je l'avais envisagé, mais à celui de 2020. La réalisation de 3 petits bâtiments totalisant 10 logements permettra de répondre à la demande croissante de nos concitoyens.

Ces orientations politiques du conseil municipal ont toujours été faites pour l'intérêt général et rendue possible par l'exigence de notre gestion, par nos économies sur les dépenses courantes en fonctionnement et notre capacité à produire des réalisations d'investissements.

Nous nous devons de respecter ces conditions pour investir tout en maintenant nos taux communaux d'imposition qui je vous le rappelle n'ont pas changé depuis 2006.

Sans omettre notre vigilance sur nos dépenses publiques et être sensible aux baisses drastiques des dotations de l'état.

Pour ce budget, nous maintiendrons la qualité des services aux citoyens, la sécurité, les services informatiques et multimédia, ainsi que l'entretien et l'amélioration de nos infrastructures et de nos équipements.

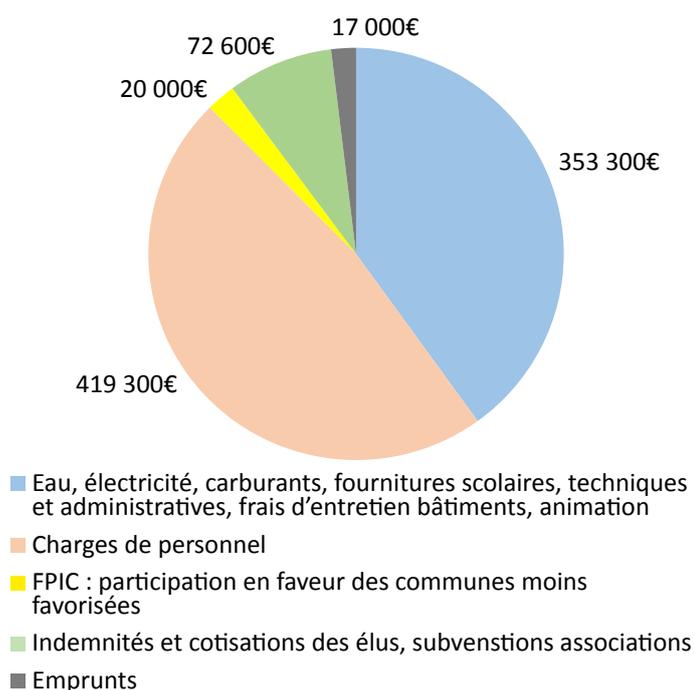
Ce budget 2019 se veut réaliste en tenant compte des choix politiques, compatibles avec nos capacités de financement par des projets certes plus vertueux pour cette dernière année de mandat, mais qui répondront à la demande de nos concitoyens.

SUBVENTIONS

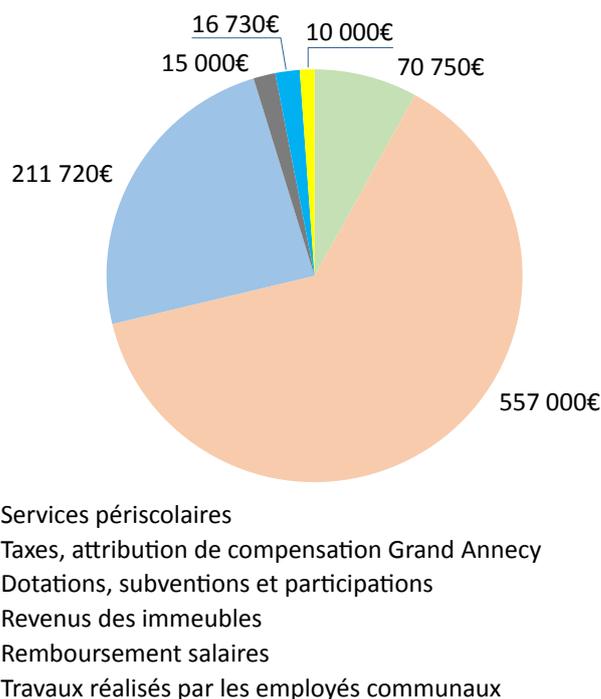
Association des Parents d'Elèves de Quintal	900€
Quintal Animation	900€
Coopérative scolaire Ecole de QUINTAL	720€
Foyer socio-éducatif du Collège de Seynod	450€
Union Sportive du Semnoz	450€
Association Four à Pain	450€
Association Communale de Chasse Agrée	270€
Chorale Air et Tempo	270€
Chorale « Des hommes et des voix »	270€
SPA (Société Protectrice des Animaux)	270€
La Prévention Routière	250€
Quintal Sport Loisirs	180€
Fanfare « Echo des Muriers »	180€
Souvenir français	180€
France Alzheimer	180€

BUDGET PRINCIPAL : FONCTIONNEMENT 882 200€

Dépenses Fonctionnement = 882 200€



Recettes Fonctionnement = 882 200€





Acquisition foncière

Dans le cadre de la poursuite de la politique foncière, la commune Quintal souhaitant disposer d'une réserve foncière dans un secteur stratégique identifié dans le PLU, a récemment délégué le droit de préemption urbain à l'Établissement Public Foncier (EPF 74) en vue de l'acquisition de la propriété

jouxtant la mairie. En effet, cet emplacement stratégique au cœur du village permettra de valoriser le site. Des études sont à lancer pour définir plus spécifiquement la destination future directement en lien avec les espaces et équipements proches existants (mairie, clos du chef-lieu, salle communale.)

Club des Gentianes

Le Club des Gentianes a pris son rythme de croisière

Relancé en 2018 par la Commission Sociale de notre commune, ce club organise des rencontres pour les Quintalis de plus de 65 ans tous les premiers jeudis du mois de 14h à 16h30.

Loisirs créatifs, belote, loto, scrabble, club de lecture constituent les activités habituelles avec bien sûr des échanges appréciés, en toute convivialité.

L'année a été agrémentée par une visite aux Santons Savoyards et une conférence de René Boissier sur le Semnoz

Nous terminerons, avant la coupure de l'été, par une sortie au musée des allumettes à Sallenôves suivie d'un repas.



Rendez vous en septembre : les personnes concernées recevront un courrier d'invitation avec un calendrier des rencontres.



Pour un nouvel équipement

Installées sur le parking de l'aire de jeux, les toilettes publiques sont fonctionnelles depuis début mai. Les toilettes sont ouvertes à tous de 8h00 à 22h30. Le système de fermeture est accessible uniquement de l'intérieur si la personne actionne la commande.

Elles sont autonettoyantes, et, une fois par semaine, une entreprise extérieure assurera le nettoyage complet.



Rencontres des aînés

Rencontre avec Madame V. Laurent directrice de la valorisation et gestion des déchets au Grand Annecy.

Installés dans une logique de cohésion sociale, nos « sages » se réunissent le premier jeudi de chaque mois, autour d'activités diverses (jeux de société, bricolage, couture...).

Cette initiative impulsée par les élus que je remercie, a permis de reconduire et de redynamiser le groupe de personnes, anciennement le « club des Gentianes » fondé par l'association « Quintal Animation ». Vous êtes nombreux à vous réunir et à vous retrouver une fois par mois, autour d'activités organisées et orchestrées par nos volontaires, qui mettent leurs savoir-faire et savoir-être à vos services.

Par ailleurs, nous nous devons de créer et de maintenir ces liens humains intergénérationnels, de fraternité et de plaisirs partagés. Par croisement d'échanges et de discussions lors des sorties annuelles, préoccupé par vos interrogations et par vos demandes, l'idée a été d'élargir ces rencontres dans le but d'aborder des problématiques sociétales et locales.

C'est pourquoi, en janvier 2019 la rencontre des Aînés est née. Composée de mesdames Marie-Thérèse Urbano, Anne-Marie Joannesse, Janine Reynoud, Mireille Munda et de messieurs Robert Delorme, Gérard Lachenal, Marius Reynoud, Gilbert Faure, Michel Maillet, elle se réunit le deuxième mardi du mois.

La mission de ces temps d'échange, est un lieu de représentation catégorielle des retraités et personnes âgées, afin de mener des réflexions, engager des actions et constituer un outil au service de la cohésion sociale et du mieux vivre ensemble.

DES OBJECTIFS PARTICIPATIFS :

- Faire émerger des besoins et les structurer en projets.
- Etre force de propositions auprès de la Municipalité par la mise en place de projets concrets qui leurs tiennent à cœur ou au contraire qui les préoccupent.
- Etre l'interlocuteur de la municipalité et faire remonter des problématiques pour améliorer non seulement le confort de vie des aînés mais également celui des citoyens.

Plusieurs thématiques ont été définies :

- ✓ les services à domicile
- ✓ les loisirs
- ✓ la voirie, l'assainissement, la circulation, le stationnement
- ✓ l'accessibilité
- ✓ la sécurité
- ✓ l'urbanisation...

Après plusieurs échanges, la vitesse et le tri sélectif ont été identifiés comme les priorités. Aussi, grâce aux croisements de sensibilité et aux idées des uns et des autres, ces thèmes ont été dépouillés en apportant des solutions constructives qui seront soumises prochainement au conseil municipal.

Exemple : Dangerosité du croisement chemin du Pieu et Le Plaisir – Traversée de la RD5 entre la croix ronde et l'entrée du chef-lieu – Saturation régulière des collectes de tri emplacement Vernettes et local technique.

D'autres thèmes seront abordés dans les prochaines semaines ... affaire à suivre.



Secourisme

Félicitations aux heureux diplômés !

Une nouvelle session de **formation « premiers secours »** s'est déroulée en début d'année.

10 personnes ont ainsi pu recevoir le **Certificat de Compétences de citoyen de sécurité civile PSC-1** délivré par l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Haute-Savoie.

Une nouvelle formation est programmée **le samedi 12 Octobre 2019 de 8h à 16h30** ; 7 heures de face à face pédagogique, d'échanges et de pratique. Destinée au plus de 15 ans, elle est dispensée par le lieutenant Serge Pialat du SDIS de Haute-Savoie.

Coût : 60€ par personne comprenant la formation, le livret et le certificat ; afin de

promouvoir les actes citoyens et d'inciter les jeunes à participer, la municipalité propose de financer aux étudiants de Quintal 2/3 de la formation. Inscriptions et renseignements auprès du secrétariat de mairie.



Eclairage du terrain de boules

Comme nous vous l'avions annoncé dans le bulletin officiel de décembre 2018, le terrain de boules est désormais éclairé jusqu'à 23h00.

Pour mettre en route le lampadaire, il vous suffit d'actionner l'interrupteur placé sur le coffret électrique, en bordure de propriété, en façade du chalet de tennis. La consommation électrique est à charge de la collectivité ; pensez donc à l'éteindre !

Nous vous souhaitons de belles et longues parties, maintenant jusqu'au début de la nuit.



Au revoir Marie Line, Bonjour Aurélie

Depuis le 17 janvier 2001, chers quintalis étiez chaleureusement accueillis à la mairie par notre sympathique secrétaire Marie-Line. Par son premier poste, elle était tout particulièrement attachée à l'urbanisme, à l'état civil, aux élections, à la réalisation du bulletin et au secrétariat du maire. Au fil des années, ses responsabilités ont évolué vers la gestion du personnel, la comptabilité et le budget. Cette polyvalence et son sérieux lui permettaient de répondre efficacement aux attentes de chacun habitants, élus et personnel. Nous la remercions pour sa disponibilité, son sourire et son engagement. Depuis le 4 mars, Marie-Line continue sa carrière sur la commune de Chavanod et nous lui souhaitons la réussite qu'elle mérite.

Depuis jeudi 9 mai 2019, c'est Aurélie qui prend cette fonction et qui vous recevra aux heures et jours d'ouverture de la mairie.

Aurélie, maman d'un petit garçon de 5 ans, quant à elle, nous arrive du Val d'Oise où elle a exercé en préfecture. Ses attaches familiales a n n é c i e n n e s l'incitent à venir travailler et vivre en Haute Savoie pour la qualité de vie.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune et beaucoup de satisfaction dans ses nouvelles fonctions.

Nous remercions Cécile qui pendant la période de latence a assuré toutes les responsabilités du secrétariat et de l'accueil afin de toujours répondre à votre demande.



«J'ai aimé rendre service aux habitants de ma commune»



Depuis quelques jours, si vous tendez l'oreille dans les rues de Quintal, vous pouvez entendre « *il va nous manquer* » ! Et oui, notre « cantonnier » prend sa retraite.

Jean-François est employé communal depuis le 1^{er} avril 1980. Trente-neuf années de bons et loyaux services à la commune de Quintal : quelle carrière !

Il a connu le village d'hier et d'aujourd'hui, il a vécu son évolution, ses transformations, sa population. « Rien n'est plus pareil » plaisante-t-il : mes cinq premières années, j'élaguais les talus à la faux, j'avais une pioche, une pelle et une voiture. Un an plus tard, l'achat d'un tracteur a facilité sa tâche. En 1988, la construction du hangar communal et d'importants aménagements représentent pour lui une vraie évolution et une vraie reconnaissance. D'autres investissements importants tels que l'acquisition d'une machine à bois, d'une mini-pelle et d'une remorque poly-benne viendront complétés dès 2001 son atelier. Pour cet amoureux de Quintal, ce sera

l'ouverture vers d'autres compétences, d'autres réalisations.

Sous l'initiative de Roger Noiret, adjoint aux travaux de 1980 à 2001, il parle avec fierté de certains gros chantiers qu'il a réalisés : l'aménagement de la route d'Annecy avec le busage et la pose de l'éclairage public, la création en 1996 des murs de soutènement de la nouvelle école ou bien encore la mise en place du réseau d'eaux potables. Responsable de la distribution de l'eau aux habitations jusqu'en 2000, il gérait le réservoir d'eau, réparait les fuites (et notamment en cas d'urgence), et assurait la pose des compteurs et le contrôle de la qualité de l'eau. En 2008, la réalisation des parkings du commerce et l'aménagement intérieur du bâtiment font partie de sa carrière.

Si nous demandons à Jean-François comment il définirait son travail, il répond aisément « je faisais tout ! ». Lors de chaque manifestation, il est sollicité et répond avec plaisir ; il garde notamment des souvenirs impérissables des vogues de Quintal. Pendant 13 années, le village s'animait autour de l'organisation et Jean-François comptait parmi les habitués « souvent même bénévolement pourra compléter » un adjoint de l'époque.



Achat du 1^{er} tracteur en août 1980



Couverture du panneau d'affichage en 1985



Construction du hanger technique en 1988



Forage



Sécurisation Chemin des grottes en 2002

« Cet emploi ajoute-t-il était rêvé pour moi » : il aimait prendre des initiatives, faire des propositions aux autorités qui lui faisaient confiance. Il devait parfois prendre des décisions, seul, lorsque l'urgence le nécessitait. Disponible à tout heure, il appréciait rendre des services : « je me devais d'être là pour les habitants de ma commune, en plus j'étais sur place ». Face aux intempéries, il se souciait de la bonne marche de la commune. Les pluies torrentielles avaient un jour envahies les rues du haut du village de pierres et boue et notre cantonnier s'est rendu disponible pour les débiter et les nettoyer au plus vite. Nous ne parlerons pas de la vigilance qu'il portait à la météo notamment l'hiver pour assurer le déneigement du village. Levé dès 3h du matin, il avait le souci du manteau neigeux et décidait lui-même de débiter le déneigement.

C'est sûr, Quintal n'a pas de secret pour lui ! Natif de Quintal, il débute sa scolarité à l'école du village à l'âge de 6 ans, et plus tard, il prendra son poste au retour de son service

militaire. Son expérience dans l'agriculture, a suffi à Monsieur Groperrin, maire de l'époque, pour lui proposer cet emploi. Heureux et motivé, Jean-François a suivi des formations et passé le permis « poids lourds ». De cette opportunité, il en rêvait, car même s'il appréhendait le regard des autres, la rencontre avec les gens lui plaisait. Parmi ses rencontres, il a un profond respect pour tous les maires qu'il a côtoyés : de 1977 à 1995 - Monsieur Groperrin, de 1995 à 2001 - Monsieur Viviant, de 2001 à 2014 - Monsieur Delattre et depuis 2014 Monsieur Bosson. Il a su s'adapter à la personnalité de chacun et il est reconnaissant de la confiance que ces derniers lui ont accordée. En lien direct avec les adjoints chargés des travaux, il accomplissait ses missions avec sérieux et compétence.

Aujourd'hui, il avoue que « toutes ces années sont passées très vite ! ». « J'ai aimé rendre service ». Cette incroyable carrière professionnelle au service des habitants de sa commune natale prendra fin en août prochain et laissera place, nous l'espérons, à de multiples occupations sportives et amicales. Petits et grands de notre village, garderont une image, un échange, un souvenir de cet employé qu'il croisait chaque jour dans nos rues.

C'est avec beaucoup d'émotions et de gratitude que nous avons plaisir à lui rendre cet hommage. Au nom de tous, nous le remercions pour ce temps passé au service de tous, pour les heures passées à notre rencontre, pour ce travail accompli avec bienveillance et respect. Jean-François « Merci » et nous te souhaitons une agréable retraite bien méritée.





« Nous avons travaillé 21 ans ensemble. Les années que j'ai passé en tant que premier adjoint et adjoint des travaux, sont les meilleures années de ma vie. Je n'ai pas vu le temps passer. C'est moi qui l'ai embauché, car son profil correspondait à ce que je recherchais : quelqu'un du local, un gars qui savait tout faire et connaissait bien les travaux agricoles. Il a débuté avec une pelle et une pioche, il n'avait pas d'hangar. Il était fan du réseau d'eau. Lorsque la commune est entrée à l'agglomération d'Annecy, ils l'ont vexé car ils ont changé toutes les serrures des captages. Tous les matins, il se rendait au réservoir vérifier si tout était en état de fonctionner. Quand, nous avons acheté un tracteur, je lui ai confié en lui disant qu'il en prenne soin comme sa femme et il devait l'entretenir comme si c'était le sien. Il pouvait le faire réparer de sa propre initiative jusqu'à 500 francs et au-delà nous en discussions. Tous les vendredis à 10h, je parcourais les 6 kms de routes

de la commune puis nous nous rencontrions à 11h pour préparer les travaux de la semaine suivante. Il connaît toute la commune, tous les habitants. Je n'ai jamais eu de grosses divergences avec lui, je n'ai jamais eu à gérer un conflit qu'il aurait pu avoir avec des personnes. Il était travailleur, il avait du bon sens, il marchait avec la nature. Il était toujours présent et ponctuel. Il aimait Quintal, j'aimais Quintal donc on s'entendait bien. J'appréciais sa ponctualité, son sens des responsabilités, son goût pour le travail bien fait. Il a toujours été très disponible pour la commune et ses habitants, à n'importe quelle heure. Pour moi c'était gratifiant car nous avons une confiance illimitée l'un envers l'autre. Jean-François a été un employé au service de tous, à l'écoute de tous, tout en étant au service de la commune ».

Roger Noiret Ancien premier et Adjoint chargé des travaux de 1980 à 2001.

Durant ces 39 années passées dans notre village, en tant qu'employé communal, Jean François a rempli ces différentes fonctions avec compétence et dynamisme. Nous n'avons eu qu'à le féliciter de sa rigueur, sa disponibilité et ses connaissances professionnelles, ses qualités qui ont permis de gagner la confiance et la reconnaissance de tous.

« Merci, Jean François pour ta précieuse collaboration, pour les services rendus et pour tout ce que tu as donné pendant ces années de responsabilité au service de nos habitants, au service de notre territoire, au service de Quintal ».

Patrick Bosson - Maire

« C'était un employé doué, compétent qui connaissait l'électricité, la maçonnerie, la plomberie... Bientôt, nous n'aurons plus de gens comme lui. Il s'est énormément investi et n'a pas compté son temps pour la commune à réparer les colonnes d'eau gelées, le déneigement et que sais-je encore ? Il a accepté de former des jeunes en stage et a su les encadrer avec poigne mais patience. Je n'ai aucun reproche à lui faire. J'ai beaucoup apprécié travailler avec lui. C'est précieux, un homme comme Jean-François dans une commune.

J'ai l'ai énormément apprécié en tant qu'adjoint ! Comment j'aurai fait sans lui ?

Je voudrais rajouter aussi, que derrière sa carrure, cet homme costaud, c'est un poète fin qui chante de belles chansons ».

Robert Delorme,
Ancien Adjoint chargé des travaux.

Nous vous invitons à partager le verre de l'amitié avec Jean-François le jeudi 05 septembre 2019 à partir de 18h à la salle «la Fruitière»

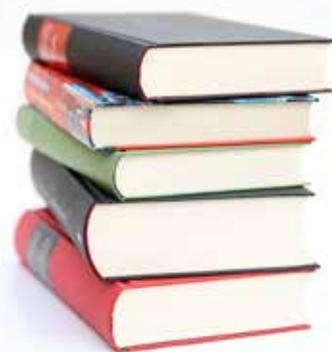


Une boîte à livres : qu'est-ce que c'est ?



Notre conseil municipal des enfants a l'idée, cette année de valoriser le livre et d'inciter la lecture, à travers la création d'une boîte à livres à destination du public. Cette boîte, choisie par les élèves du conseil municipal a été confectionnée par M. Hauet et décorée par l'école. Elle est installée près de l'entrée de la salle « la Fruitière ». Ouverte à tous, chacun pourra déposer un livre qu'il a envie de partager ou d'échanger avec quelqu'un ou bien encore lui offrir.

Belle initiative que vous pouvez encourager en la visitant et en l'enrichissant de livres que vous avez appréciés.



Projet d'école sur le patrimoine de notre village



Cette année, les élèves et leurs enseignants sont partis à la découverte du patrimoine de notre village grâce à la création d'une fresque sous le préau. L'objectif de cette initiative est de faire connaître aux enfants, l'architecture et l'histoire ainsi que la vie d'autrefois. Pour ce faire, une visite du château d'Annecy a été organisée, ainsi que la participation aux journées patrimoniales organisées par le Parc Naturel Régional des Bauges. Les enfants ont durant le mois de juin écouté et échangé avec un passionné de l'histoire de Quintal : Jean Paul Favre qui leur fait découvrir l'église et la chapelle des Vernettes. Le projet se poursuivra par la rencontre du boulanger et la fabrication du pain dans un four à pain de la commune.



L'aboutissement de ce projet sera d'élaborer une fresque artistique en coopération : tous les enfants de l'école participent à cette création.

L'association des parents et le PNR contribueront au financement de ce projet pédagogique.



[CARREFOUR DES MANIFESTATIONS]



107 marcheurs pour le premier « Parcours du Cœur » de Quintal

Cette manifestation, initiée par Xavier Perrin cycliste accidenté sur notre commune en mai 2018 et soutenue par la Fédération française de Cardiologie et la municipalité, avait pour but de mobiliser le public, l'informer et le sensibiliser sur les risques des maladies cardiovasculaires.

Elle a permis de fédérer des énergies autour d'une démarche de santé publique collaborative au service de tous ; les associations « Quintal Animation », l'Association des parents d'élèves et de nombreux bénévoles se sont associés. Une quarantaine de personnes au total, s'est mobilisée autour de cette cause et a accueilli plus d'une centaine de marcheurs qui ont fait une randonnée sur la commune. De retour à la « fruitière », ils ont pu profiter des conseils diététiques, médicaux mais aussi de massages ou séances de bien-être par des professionnels installés pour la matinée.

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers d'Alby sur Chéran ont initié le public aux gestes qui sauvent et à l'utilisation du défibrillateur. Les personnes âgées de la maison de retraite, accompagnée de leur animatrice, ont été associées à cette manifestation en faisant leur activité physique en public.

Le partage d'un pot convivial et du « Cœur de Quintal », pain façonné en forme de cœur, offert par notre boulanger Patrice Collet, a clôturé cette matinée.

Bénévoles et randonneurs, cette manifestation n'aura laissée personne indifférent à cette cause.





Avec le printemps, l'activité marche nordique a repris.

Six séances programmées de mai à juin le vendredi de 18h30 à 20h permettent d'acquérir les bons gestes de cette discipline. Dispensées dans divers lieux (Lovagny, Quintal, Le Semnoz...) afin d'appréhender différents thèmes (la technique, la respiration, la coordination...), elles sont encadrées par Didier Leblanc, accompagnateur en montagne diplômé, et se déroulent dans une ambiance très conviviale.

Si cette activité ou toute autre discipline (gym, accro gym, éveil danse, street dance, circuit training, stretching, couture, aquarelle, éveil musical et cours de musique) proposée par Quintal Animation vous intéresse, n'hésitez pas à nous rejoindre l'année prochaine et à venir vous inscrire lors des **sessions d'inscriptions qui se dérouleront Salle de la Fruitière à Quintal :**

**MERCREDI 4 &
11 SEPTEMBRE 2019
de 18h à 19H.**



Dès le mois de juin, vous pourrez prendre connaissance des différentes activités programmées pour la rentrée 2019-2020 sur notre site internet :

<https://quintalanimation.wordpress.com>

Par ailleurs, si vous souhaitez proposer à Quintal une activité culturelle ou sportive, à l'année ou ponctuelle, par exemple dans le cadre de stages, n'hésitez pas également à prendre contact avec notre association, via notre site.

Mais avant les vacances, Quintal Animation vous invite à assister aux **AUDITIONS DE MUSIQUE de fin d'année proposées par Nicolas Berton et ses élèves qui auront lieu les JEUDI 6 et VENDREDI 7 JUIN à partir de 18h45** Salle de la Fruitière. Venez nombreux les encourager et partager ces moments musicaux avec eux !

Toute l'équipe de Quintal Animation vous souhaite de bonnes vacances estivales.

Feux d'artifices le SAMEDI 13 JUILLET 2019

Le traditionnel « feux d'artifices » sera tiré à 22 heures 30 entre les tennis et le chemin Sainte Catherine.

Il sera composé principalement des 13 tableaux, pré bouquet et bouquet final soit environ 1200 bombes et comètes (+15% par rapport à 2018).

A noter l'utilisation pour la première fois cette année de bombes de calibre 125 mm qui montent à une hauteur de 125 m. (100 m les années précédentes).

Pour des raisons de sécurité, il sera donc impératif de respecter les balisages et de surveiller attentivement les enfants. Pour les petits les protections d'oreilles sont fortement recommandées !

La SONORISATION et l'ANIMATION seront assurés par le groupe MASTER'S ANIMATION de 19 heures à MINUIT voir MINUIT + !... A la demande du nombreux public présent l'année dernière une prolongation de 30 minutes a été prévue.

C'est l'AUBERGE de QUINTAL qui sera en charge de la partie BUVETTE et PETITE RESTAURATION sous la conduite de Sébastien CLERC et son équipe ; c'est le gage d'une bonne soirée en perspective !...

Le beau temps est programmé. Nous vous attendons donc nombreux, parents et enfants, pour participer à cette soirée de FETE NATIONALE.

A bientôt.





La 12^e Montée historique de Quintal - 28 avril 2019

C'est sous un temps pluvieux limite neige et une température hivernale que s'est déroulée cette **12^{ème} édition de la Montée Historique** de Quintal le 28 avril dernier.

Après les traditionnels contrôles administratifs et techniques 110 voitures, 15 motos et 3 side-cars sont partis à l'assaut des 2km500 et d'une pente de 7% pour rejoindre la route du Semnoz.

« **Côté autos** » : 34 marques étaient représentées et notamment des modèles emblématiques comme R8 Gordini, Berlinette Alpine, Simca Rallye, Peugeot 205 Rallye... Le local Thomas Plancq présentait la mythique Lancia Delta EV01.

« **Côté «proto** » : le spectacle fut assuré, entres autres, par la R5 de Pierrot Bogey.

« **Côté motos** » : les locaux Pierre Carain et Luana Bellaganda ont attiré tous les regards avec leur imposante Harley Davidson.

Pour conclure, nous remercions chaleureusement tous les bénévoles, les riverains et le public venu fort nombreux malgré ce temps maussade.



[AGENDA 2019 : 2^E SEMESTRE]

DATE, HEURE, LIEU	MANIFESTATIONS	ORGANISATION	LIEU	HORAIRES
JUILLET				
Samedi 13 juillet	Feux d'artifice	Commission Animation	Parc des Sports	Soirée
SEPTEMBRE				
Mercredi 4 et 11 septembre	Inscription	Quintal Animation	Fruitière	Journée
Dimanche 22 septembre	Brocante	APE	Village	Journée
Vendredi 27 et samedi 28 septembre	Festival MusiQuintal	Commission Culture	Salle communale Eglise	Voir programme
OCTOBRE				
Samedi 12 octobre	Secourisme	Commission Culture	Mairie	8h - 16h30
NOVEMBRE				
Dimanche 3 novembre	Marché d'automne	QUINTAL Sports et Loisirs	Salle communale	Matinée
Lundi 11 novembre	Commémoration	Commission Animation	Place de la mairie	
DÉCEMBRE				
Vendredi 6 Décembre	Marché de Noël	APE	Salle communale	En soirée
Samedi 7 Décembre	Téléthon	Bénévoles	Salle communale	En soirée



Passionné de voitures historiques, il a suivi son rêve : Créer.



« J'ai toujours été passionné des « 24 heures du Mans » confie Philippe. Il aime les véhicules historiques et tout particulièrement les restaurer. Doué de ses mains, il crée, modèle, sculpte les voitures de légende avec finesse.

Suite à une carrière épanouie, il s'oriente vers le prototypage de modèles réduits de voitures historiques dédiées aux 24 heures du Mans.

Une courte expérience dans une entreprise spécialisée dans le moulage industriel de voitures, lui a permis d'avoir les bases, avant de monter son entreprise. La maîtrise obtenue, il peut alors créer tous types de véhicules rêvés. Son objectif est de reproduire à l'identique un objet dans sa matière originale. Il crée sa gamme de véhicules dédiées aux 24 heures du Mans en série limitée qui ne se trouve pas sur le marché. Vendus sur internet, ces petits bolides sont expédiés dans le monde entier. Fort de sa notoriété, il est contacté par de grands teams automobiles d'où il crée en interne leurs véhicules.

La réussite et le talent conduisent Philippe à diversifier ses modèles, leurs tailles, leurs aspects et aujourd'hui son savoir-faire lui permet de créer, d'imaginer, d'inventer. Après des années d'acquis et le bouche à oreille Philippe est contacté par des artistes, designers, architectes d'intérieur, parfumeries de luxe, antiquaires. Motivé et ingénieux, il consacre beaucoup de temps et de réflexion à l'apprentissage de la technique du moulage « pour ce que je fais, dit-il, il n'y a pas d'école ». Dans son atelier, notre passionné passe des heures, seul à travailler sa matière première : la résine. Le choix des matériaux de base, ses combinaisons à d'autres matières sont essentielles. Il utilise les techniques de moulage de résine chargée. Recherche, essais,

persévérance se mêlent à l'habileté manuelle pour atteindre l'objectif principal d'embellir une pièce a son importance dans la délicatesse. Du moulage de la pièce d'origine à la réalisation de l'objet, le petit détail (que ce soit de la taille d'une tête d'épingle où à l'échelle 1) a son importance ; de la figurine de bandes dessinées aux objets de l'histoire de l'art, tout n'est que finesse et beauté. L'art du métier est de réussir à lui donner son aspect voulu : mélange de matières cuivre, aluminium, céramique, marbre, bronze, or, laiton se confondent pour satisfaire notre artiste.

Depuis 14 ans maintenant, dans son petit atelier de Quintal, notre passionné donne vie à de nombreuses œuvres d'art exposées dans les musées, les boutiques prestigieuses hors de nos frontières. Au plus grand bonheur de Philippe qui découvre ses pièces dans un univers méconnu à l'autre bout de la planète (par le biais de photos postées par ses clients pour le remercier de son talent). Il aime recevoir sa clientèle en toute simplicité dans un beau cadre ; garder avec eux une certaine proximité est essentielle et fait partie de ses exigences. Malgré cette notoriété dans ce milieu, Philippe est resté fidèle à ses origines car il vient juste de terminer les « trophy cars » pour le « Eifel Rallye » (Allemagne).

Le marché est immense mais son atelier, lui, ne s'agrandira pas car ce qui compte pour lui c'est « le plaisir de créer ».





Une passionnée des chevaux vous raconte :

*Je m'appelle Nadège, petite fille de mon Papy Gaston...
PAPILLON.*

Très attirée par les chevaux de trait que possédait mon papy, j'ai quatre ans lorsque je monte mes premiers poneys aux « écuries du moulin ». Puis à dix ans je rentre aux « Écuries de la lisière » afin de progresser dans la connaissance des chevaux et participer aux concours régionaux. Je comprends vite que chaque cheval est un être avec une personnalité unique. Mon adorable papy me fait alors un magnifique cadeau en m'offrant « New Man », mon cheval de cœur, un trotteur français de trois ans. Je vais m'occuper de « New Man » chaque jour en le retrouvant dans son box aux écuries (brossage, nettoyage, massages, bandages, travail en dressage et en obstacle etc...) afin d'être prêt pour participer aux concours. C'est ainsi que toute l'année, sauf l'hiver nous allons, New Man et moi, concourir en Haute-Savoie. J'essaie de comprendre les codes personnels de communication nécessaires pour obtenir le meilleur de son cheval et pour que nous puissions former un vrai duo. Cependant il me manque beaucoup d'expérience et c'est par une amie que j'obtiens une précieuse adresse correspondant à mes attentes : un séjour de deux mois dans un ranch AU TEXAS ! J'ai dix huit ans et je décide de partir seule pendant mes vacances durant deux mois et demi. Là je découvre des chevaux de la race des « Quarter



Horse » plutôt entraînés pour le « Western ». Les soins sont différents et la pratique n'est pas tout à fait celle utilisée en France. Je découvre l'éthologie qui est l'étude du comportement. Je continue mon apprentissage en Suisse, dans le canton de Vaud, chez une cavalière de l'équipe de Suisse. Ensuite, je pars travailler à Thonon, chez une cavalière de l'équipe de France. Je l'aide dans le débouillage des jeunes chevaux. Sur les conseils de mon papy, j'entreprends des études (je choisis le graphisme) qui me permettront de travailler à domicile tout en ayant la possibilité de m'occuper des chevaux car j'ai décidé de faire de cette passion, mon métier !

New Man est maintenant à la retraite et il va me trouver un nouveau partenaire de concours. Je dois cependant, pour l'instant me concentrer sur le financement de mon projet. J'ai décidé d'accueillir des chevaux de propriétaires et des chevaux à la retraite dans un bâtiment comportant, pour commencer, huit box et plus tard, une quinzaine. Avec l'aide précieuse de maman, de mon compagnon Valentin et de mes trois cousins, Martin, Xavier et Sylvain, la structure commence doucement à prendre forme.

Ouvrez bien les yeux et parlez-en autour de vous car « LES ÉCURIES DES PAPILLONS » attendent vos fidèles amis les chevaux, dès le mois d'août 2019....



Lutte contre l'ambrosie

QU'EST-CE QUE L'AMBROISIE ?

L'Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) et **l'Ambrosie trifide** (*Ambrosia trifida* L.) sont

des plantes invasives originaires d'Amérique du nord et capables de se développer rapidement dans de **nombreux milieux** (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches, etc.).

Leur pollen, émis en fin d'été, provoque de fortes réactions allergiques (rhinites, etc.) chez les personnes sensibles. C'est également une **menace pour l'agriculture** (pertes de rendement dans certaines cultures) et **pour la biodiversité** (concurrence avec certains végétaux en bords de cours d'eau).

Une fois qu'un pied d'ambrosie est observé, **il faut rapidement l'éliminer** car il est difficile de l'éradiquer une fois qu'il est installé.

DANS QUELS MILIEUX PEUT-ON TROUVER DES AMBROISIES ?

LE MILIEU AGRICOLE



LES BORDS DE ROUTE



LES CHANTIERS ET CARRIÈRES



LES BORDS DE COURS D'EAU



LES TERRAINS PRIVÉS ET EN MILIEU URBAIN



LES RISQUES POUR LA SANTÉ

Le pollen émis par plusieurs ambrosies est hautement allergisant pour l'homme et entraîne diverses réactions allergiques ainsi que, chez de nombreuses personnes, l'apparition ou l'aggravation de l'asthme.

- **TRACHÉITE** (50%) : toux sèche
- **ASTHME** (50%) : difficulté à respirer, parfois très grave chez les personnes sensibles
- **URTICAIRE** (10%) : rougeur, œdème, démangeaisons.

Le pollen d'ambrosie à feuilles d'armoise, émis de fin juillet à début octobre selon les conditions météorologiques, est très allergisant (quelques grains de pollen par mètre cube d'air suffisent) et peut provoquer divers symptômes chez les personnes sensibles. Les réactions les plus couramment observées sont les suivantes :

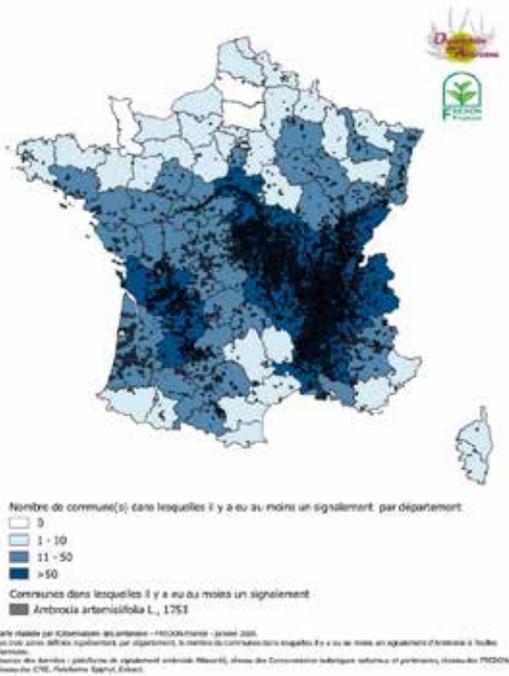
- **RHINITE** (dans 90% des cas) : éternuements en salves avec démangeaisons du nez qui coule beaucoup et se bouche
- **CONJONCTIVITE** (75%) : les yeux sont rouges, gonflés, larmoyants et ils démangent

L'association de 2 ou 3 symptômes chez la même personne est le plus souvent notée.

En Auvergne Rhône Alpes, région française la plus envahie par l'Ambrosie à feuilles d'armoise, il a été estimé que les allergies à l'ambrosie ont concerné, en 2017, plus de 660 000 personnes (soit environ 10% de la population régionale) et entraîné des coûts de santé (consultations, traitements, arrêt maladie, etc.) de l'ordre de 40,6 millions d'euros (Source :Analyse des données



Etat des connaissances sur la répartition de l'Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) en France entre 2000 et 2018



médico-économiques 2017 réalisée par l'ORS Auvergne-Rhône-Alpes, à la demande et avec le financement de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes].

UNE LUTTE OBLIGATOIRE

Le décret n° 2017-645 du 26 avril 2017 définit que :

- Des mesures sont susceptibles d'être prises pour prévenir l'apparition ou lutter contre la

prolifération des ambrosies : surveillance, action de prévention, gestion et entretien des espaces, destruction des spécimens, information du public, diffusion des connaissances etc. ;

- Le préfet de département détermine par arrêté les modalités d'application des mesures contre les ambrosies prévues par la loi.

Dans les 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des arrêtés préfectoraux sont en cours de validation. Ils préciseront les actions à mettre en œuvre pour lutter contre l'ambrosie.

Depuis juin 2014, la FREDON est missionnée par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes pour animer et coordonner :

- Le plan régional (ex-Auvergne) de lutte contre l'ambrosie à feuille d'armoise visant à :
 - assurer la surveillance de l'exposition
 - améliorer les connaissances
 - sensibiliser aux risques
 - coordonner les acteurs et les actions
 - développer des outils de gestion
 - promouvoir les actions de lutte
 - Le réseau des collectivités et des référents ambrosie communaux et inter-communaux
- Pour une meilleure prévention, toute personne qui constaterait cette plante dans le village, doit le signaler en mairie.*



[ROUTE DES GRANDS AXES]



Bus des seniors

Vous aidez un proche en perte d'autonomie ?

Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) du Grand Anancy a mis en place un nouveau service de proximité : le BUS DES SENIORS.

La Commission Sociale de notre commune de Quintal va inviter ce bus à faire une halte dans notre village au cours de l'automne.

Actions de prévention, accueil, écoute, activités de bien-être pour les aidants vous seront proposés à l'intérieur de ce bus très convivial.

Des informations plus précises seront communiquées en temps utile par courrier aux personnes de 60 ans et plus.

En 2019, le Parc du massif des Bauges entame la deuxième révision de sa Charte !

Ce projet va nous permettre de redéfinir pour les 20 années à venir, l'identité du massif ainsi que la place de chacun, pour mieux vivre ensemble.

Un **Parc naturel régional** vise un développement économique et social tout en préservant et valorisant les patrimoines, naturel, culturel et paysager sur un territoire fragile.

Il s'appuie sur un projet partagé et durable, la Charte, autour de cinq missions principales :

- 1/ la protection et la gestion des patrimoines naturel, culturel et paysager
- 2/ l'aménagement du territoire
- 3/ le développement économique, social et culturel
- 4/ l'accueil, l'éducation et l'information
- 5/ l'expérimentation

QU'EST-CE QU'UNE CHARTE ?

La Charte d'un Parc naturel régional concrétise le projet de protection et de développement de son territoire pour 15 ans.

La Charte fixe :

- les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du Parc
- les objectifs à atteindre
- les mesures qui lui permettent de les mettre en œuvre

En prévision de la date limite de classement, un renouvellement de classement du territoire en Parc par l'État a été demandé par le syndicat mixte puis par la Région Auvergne Rhône-Alpes. Ce renouvellement nécessite une procédure de révision de la Charte.

Élaborée à partir d'un diagnostic initial de territoire, la Charte comporte :

- un projet, le projet de protection et de développement de ce territoire pour les 15 ans à venir.
- un plan qui explicite les orientations de la Charte selon les vocations des différents zones du Parc
- un statut : les statuts de l'organisme de gestion du Parc
- un logo : le logo du Parc

En 2019, le Parc invite donc les habitants, acteurs économiques, associations, élus, à échanger, proposer et construire un projet de territoire partagé pour les 20 prochaines années.

NOS ENJEUX :

Définir les Bauges et leur(s) identité(s). Le massif des Bauges est un espace varié géographiquement, démographiquement, économiquement... Quelle est la place du Parc dans tout cela ?

S'adapter aux nécessités de développement économique en prenant en compte les enjeux environnementaux. S'adapter pour mieux se comprendre et mieux vivre ensemble.

Co-construire. Pour nous développer, nous devons le faire ensemble, être à l'écoute de tous. C'est pourquoi nous voulons faire plus de place aux habitants et aux nouvelles générations.

Vous souhaitez développer notre territoire tout en le préservant ? Plusieurs soirées de concertation seront organisées en divers lieux du territoire. Une exposition itinérante parcourra le territoire également pour présenter la démarche et recueillir les avis des participants. Vous pouvez également laisser vos propositions sur le site Internet du Parc.

Écrivons ensemble l'avenir de notre Parc !



www.parcdesbauges.com

www.facebook.com/parcdesbauges





«Le Balcon des Alpes»

Compromis intelligent entre l'espace naturel et l'activité humaine.



Dès 1872 l'architecte Marius VALLIN construit le 1^{er} hôtel - restaurant au Semnoz.

A cette époque on skiait déjà sur les pentes enneigées du Semnoz.



Le 27 octobre 1969



Sous l'impulsion de M. Charles BOSSON, Maire d'ANNECY à l'époque est créé le syndicat Intercommunal d'étude pour la protection et aménagement du Semnoz.

Il est composé de 9 communes : Annecy, Leschaux, Quintal, Gruffy, Saint-Eustache, Saint-Jorioz, Sevrier, Seynod et Viuz-la-Chiésaz

Il a pour objet :

1. La protection du massif du Semnoz
2. L'étude de sa mise en valeur en tant que de besoin, la préparation et la présentation d'un programme d'actions dans l'intérêt des collectivités concernées et de leurs habitants.

En 1976 un promoteur immobilier projette la construction de 4000 lits au Semnoz, c'est alors que le syndicat Intercommunal d'étude pour la protection et aménagement du Semnoz, devient

le syndicat Intercommunal de la protection pour la protection et aménagement du Semnoz.

20 communes sont adhérentes au SIPAS.

2019 : transfert du SIPAS au Grand Annecy

1^{er} janvier 2019 dissolution du syndicat pour devenir le **Conseil d'exploitation de la Régie à autonomie financière sans personnalité morale pour la protection l'aménagement et la gestion du Semnoz.**

Le Semnoz une position stratégique, des enjeux considérables.

Afin de composer avec les sauts climatiques, il convient de diversifier les activités tout au long de l'année et faire du paysage l'élément fédérateur du projet de développement au Semnoz, tout en préservant l'agriculture et les activités pastorales et l'économie locale.

Gérer les flux et la fréquentation du site. Le Semnoz doit rester un endroit d'activités de pleine nature familiales et sportives.



Le Semnoz ... un lieu comme un site et non pas comme une station



Avis sur le projet de programme local de l'habitat 2020-2025 (PLH)

ENJEUX DU 1^{ER} PLH DU GRAND ANNECY

Le diagnostic du PLH a mis à jour la connaissance du territoire, de ses équilibres socio-démographiques et du fonctionnement local du marché de l'habitat. Ce travail a conduit les élus à identifier trois grands enjeux pour le prochain PLH :

- maîtriser et structurer le développement de l'offre de logements en cohérence avec le projet d'aménagement du territoire et l'armature urbaine, en privilégiant l'implantation des nouveaux logements à proximité des lieux d'emploi, des services et des infrastructures de transports.
- diversifier l'offre pour répondre aux besoins en logement et faciliter les parcours résidentiels sur un territoire marqué par une tension accrue. La programmation du PLH devra garantir une offre de logements abordables en quantité suffisante.
- intervenir sur le parc ancien, notamment pour faciliter le maintien à domicile de personnes âgées ou handicapées et améliorer sa performance énergétique.

Par délibération du 22 mars 2019, le Conseil de communauté du Grand Annecy a arrêté le projet de Programme local de l'habitat 2020-2025.

Lors du conseil municipal du 27 mai 2019, la commune de Quintal a émis un avis favorable au projet de programme local de l'habitat (PLH) pour la période 2020/2025.

Le projet PLH prévoit la production annuelle de 1600 logements par an dont 50 % de logements abordables en locatifs aidés.

Objectif PLH 2020 - 2025 pour Quintal → 5 logements/an (1000 logements/an pour Annecy).

Cette programmation répond à plusieurs enjeux communautaires :

- ✓ Structurer le territoire communal en privilégiant la production de logements
- ✓ Limiter la consommation foncière, le mitage et l'étalement urbain
- ✓ Garantir une diversification de l'offre...

Notre commune n'est pas assujettie à la loi SRU, mais par effort communautaire il semble important de contribuer à cette politique local de l'habitat qui répond totalement à la demande de nos concitoyens.

POUR RAPPEL :

2007 → 15 logements ont été réalisés

2016 → 10 logements

2021 → projet de 10 logements

Le Frelon Asiatique en Auvergne-Rhône-Alpes



SIGNALEZ SA PRÉSENCE !

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement :

Sur le site internet :

www.frelonsasiatiques.fr

En téléchargeant l'application mobile :
Frelon Asiatique

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



GDS
Auvergne
Rhône-Alpes



Horaires Mairie

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi : 8h30-12h30
Mardi : 13h30-16h30
Mercredi : 9h00-12h00
sauf vacances scolaires
Jeudi : 8h30-12h30
Vendredi : 13h30-16h30



Téléphone : 04 58 63 00 05
Fax : 04 50 46 65 49

Durant les congés d'été, la mairie sera fermée du 15 juillet au 2 août 2019 et du 14 au 19 août 2019.

Dispositif Voisins Vigilants



Nous vous rappelons que pour notre sécurité il a été créé le réseau « voisins vigilants ».

Ce système est basé sur l'observation de son voisinage afin de fournir les informations concernant les déplacements ou allées et venues de personnes qui ne seraient pas habituelles à la vie quotidienne de sa rue ou de son quartier, sans délation bien-sûr !

Les personnes désirant participer à ce service doivent s'inscrire dans une communauté.

À ce jour, il existe 6 communautés « voisins vigilants ».

Rapprochez-vous de votre communauté la plus proche.

Pour tous renseignements, il vous suffit de contacter : FABRICE THIERY au 06.45.14.15.89

Ou par mail : fthiery74@gmail.com

Merci de votre coopération.

Listes électorales

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (à la condition qu'ils aient fait le recensement à 16 ans) ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française à partir de 2019.

Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...) vous devez demander à être inscrit(e).

INSCRIPTION

Il est désormais possible de vous inscrire en ligne quelle que soit votre commune de résidence.

La demande d'inscription en ligne sur les listes électorales est accessible depuis le site internet : **Service-public.fr**.

Informations mairie

Annoncez vos évènements associatifs, culturels via le bulletin municipal et le site web en tenant la mairie informée des détails de vos manifestations. Recevez toutes les informations en vous abonnant gratuitement à notre Newsletter et vous recevrez dans votre boîte mail notre dernier courrier électronique.

Comment ? sur le site de la mairie :

<http://www.mairie-quintal.fr/>

En cliquant simplement sur le lien Newsletter et en indiquant votre adresse E-mail !!

A très vite sur notre site.



Rappel des règles de bon voisinage

LIMITATION DES BRUITS

de voisinage sur le territoire de la commune de Quintal - *arrêté municipal n°05/21 du 05 août 2005*.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ou par des professionnels à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, de leur

répétition, de leur intensité sonore ou de leur vibration provoquée (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique...) ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables de 8h à 20h (12h à 14h à éviter)**
- **Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h.**
- **Ils sont interdits en dehors de ces horaires, ainsi que les dimanches et jours fériés.**



Aménagement du parcours acrobatique

Vivement l'ouverture du site !

Contrairement à l'annonce faite dans le dernier bulletin municipal et ce pour des raisons administratives et préfectorales, l'aménagement du site n'a pu se faire dans les délais souhaités par le prestataire, aussi le parcours acrobatique sera opérationnel non pas pour 2019 mais pour avril 2020.

Une mise à disposition de terrain est accordée au profit de la société ALTUS exclusivement à

des fins de création d'une activité de parcours aventure, en forêt communale de QUINTAL, au lieu-dit « Les Prés Collomb ».

L'occupation des lieux est accordée à la société pour une durée de 10 ans.

Les aménagements assurés par la société ALTUS débuteront en début d'année prochaine.

Recensement de la population

ENQUÊTES DE RECENSEMENT DE 2014 À 2018.



Population municipale	: 1224
Population comptée à part	: 48
Population totale	: 1272

La **population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

La **population comptée** à part, comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune :

1. Les mineurs dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune.
2. Les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et

résidant dans une communauté d'une autre commune, dès lors que la communauté relève de l'une des catégories suivantes :

- services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen ou de long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales ;
 - communautés religieuses ;
 - casernes ou établissements militaires.
3. Les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études.
 4. Les personnes sans domicile fixe rattachées à la commune au sens de la loi du 3 janvier 1969 et non recensées dans la commune.

La **population totale** est la somme de la population municipale et de population comptée à part.



Etat Civil

AVIS DE NAISSANCES

Joyce Élise Cécile CARILLON RENAUDIN	le 10 janvier 2019 à Annecy
Hugo Pierre Jean THOLLIN	le 29 mars 2019 à Annecy
Oscar COMET	le 3 juin 2019 à Epagny Metz-Tessy

MARIAGE

Elodie Agnès ROCHET et Clément Pierre FALQUET	le 11 mai 2019
Flavie Evelyne REVAUX et Damien Léon Louis FIAT	le 1 ^{er} juin 2019
Laurie Alice Rose Angélique LE CALVEZ et Amaury François Philippe PAOUR	le 15 juin 2019

DÉCÈS

Georges Etienne BERGER	le 5 janvier 2019
Jacqueline Lucienne Henriette TESTELIN	le 5 janvier 2019
Paule Andrée DISPOT	le 6 janvier 2019 à Epagny Metz-Tessy
Alice Marguerite Joséphine GAILLARD	le 9 janvier 2019
Gérard Charles MÉRY	le 12 janvier 2019
Marcelle Chantal BRUNault	le 19 janvier 2019
Huguette Ginette BURES	le 24 janvier 2019
Josette Jane Marthe LAVERGNE	le 28 janvier 2019
Antoinette Marie LOCATELLI	le 14 février 2019
Pierre Jean MOREL	le 24 février 2019 à Annecy
Paulette Françoise BEAUQUIS	le 19 mars 2019
Jean Robert POHU	le 26 mars 2019
Martial Michel Maurice MOGODIN	le 29 mars 2019
Anne marie Camille DUMAY	le 9 avril 2019
André Marthe Marie Louise FERREIRA	le 28 avril 2019 à Lathuile
Huguette Renée Elisa Emilienne SACQUÉPÉ	le 29 avril 2019
Marcelle Germaine BÉTEMPS	le 20 mai 2019
Jacqueline Clémence Louise DUCORDEAU	le 20 mai 2019
Pascal Robert André PLATINI	le 25 mai 2019 à Epagny Metz-Tessy
Roger André DAMIEN	le 3 juin 2019

Festival

Musique

Découverte et dégustation
au Four à pain du hameau
de Chambert

27 et 28 Septembre 2019

Quintal

Contes en Musique

Programmation en
cours



*Eglise de Quintal
Salle « la Fruitière »*

Billetterie et restauration sur place

Renseignements : www.mairie-quintal.fr

*Mairie de Quintal - Parc Naturel Régional du Massif des Bauges –
Associaton "Les amis du four à pain"*